15me Année.— N° 3511 | 1re EDITION (paraissant le soir) | Vendredi 16 Janvier 1874

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING. Trois mois, 12 fr ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES ; 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait. —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; *A Lille*, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chaussée; *A Paris*, chez MM. Havas, Laffite-Bullier, 4 Cie place de la Bourse, 8; A *Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 15,. 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 15,. 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22. 11 35. s *Lille à Roubaix*, 5 20, 6 55, 8 25 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02 *Mouscron à Lille*, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 0

BOURSE DE PARIS

DU 14 JANVIER	
3 0/0	58 35
4 1/2	84 70
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 45
Emprunt 1871	93 40
DU 15 JANVIER	
3 0/0	58 30
4 1/2	84 50
Emprunt 1872 (50/0	93 60
Emprunt 1871	93 60

SITUATION DU JOUR

L'honorable M. de Valfons qui a aussi pris la parole dans cette séance, a du reste eu raison de dire que la répression des abus du municipalisme est peut-être le seul moyen de sauver en France la vie municipale.

Si le gouvernement laissait l'impunité à ces désordres, un moment viendrait où l'esprit public ne serait si profondément exaspéré qu'il tomberait dans l'excès contraire. — Il ne voudrait plus entendre parler de Commune. — L'institution elle-même succomberait à ses excès.

N'est-ce pas déjà ce qui s'est produit? Qu'on se souvienne la bienveillance que la droite montrait aux libertés communales dans la loi de 1871.

Si elle est obligée de faire aujourd'hui violence à ses tendances généreuse, n'est-ce pas parce que la Commune n'a pas su justifier la confiance dont-elle était l'objet ?

La gauche a éprouvé hier une défaite complète dans la discussion de la loi sur les maires. C'est en vain que M. Pascal Duprat a cherché à empêcher la discussion des articles; c'est en vain qu'il a attaqué M. de Broglie qu'il a qualifié de chef de l'orléanisme. L'Assemblée a décidé par 378 voix contre 316 qu'elle passerait à la discussion des articles. M. le pasteur de Pressensé, a développé un amendement demandant à la commission de décentralisation de présenter un projet de loi municipale dans deux mois, ce qui dispenserait de changer le mode actuel de nomination des maires. Ce ministre de paix a déclaré au gouvernement que le véritable péril social.... c'était le gouvernement.

M. Clapier a répondu à M. de Pressensé. Cette fois encore la gauche voulait recourir au scrutin secret par appel nominal. La demande a été repoussée et l'amendement a été rejeté par 356 voix contre 292.

Les bruits les plus invraisemblables continuent de circuler touchant nos relations extérieures. Nous ne pouvons que répéter, à cet égard, que la politique extérieure du gouvernement est une politique exclusivement pacifique. Le gouvernement sait que le pays veut la paix et en a besoin. «On peut donc être bien certain dit la *Correspondance Havas*, qu'il ne fera rien de nature à compromettre cette paix qu'il veut maintenir et qu'il est absolument nécessaire de maintenir. Ce sont là les idées du cabinet tout entier.»

Ajoutons que les avis les plus autorisés de Versailles démentent formellement tous les bruits de complications avec l'Italie.

La fameuse bulle fabriquée par on ne sait qui, défraie toutes les conversations en Allemagne. Le *Tagblatt* de Berlin fait déjà entrevoir que la position de M. de Kendell, ambassadeur à Rome, pourrait être compromise par les révélations de la *Germania*, et il ajoute que la position de ce diplomate n'est pas des plus enviables en ce moment.

La *Germania* du 12 dit que la personne d'origine française qui est mêlée à la mystification dont l'ambassade allemande et la *Gazette de Cologne* ont été les victimes, à propos de la fausse bulle pontificale, l'a fait dans l'unique but de se moquer des allemands.

Le même journal, (la *Germania*) ajoute qu'à la cour du Vatican, on savait, depuis 3 mois, que l'ambassade allemande cherchait un agent secret pour le charger de se procurer des documents interessants : on était donc sur ses gardes et les papiers intéressants ont été mis sous clef. Le Saint-Père et Mgr Morcurelli auraient été prévenus des manœuvres de l'ambassade Prussienne et avaient donné des ordres en conséquence. Du reste, ajoute la *Germania*, comme la discrétiticité Papale ainsi que celle de Mgr Morcurelli, secrétaire des brefs, est à toute épreuve, il ne faut pas s'étonner que les agents Prussiens aient dû avoir recours à un faux et aient ainsi mystifié la chancellerie impériale.

La *Gazette de Francfort* du 13 janvier dit que c'est le chancelier M. de Bismark et l'ambassadeur M. de Kendell qui devraient répondre à l'article de la *Germania* au sujet de la prétendue bulle papale. La *Gazette* ajoute qu'il serait curieux de voir si la *politique allemande* pourrait, cette fois, supporter *un poco più di luce* qu'à l'ordinaire.

Mgr Mermillod

Nous trouvons dans le *Pays*, sous la signature de M. P. de Cassagnac, les lignes suivantes, qu'un sentiment de justice et, disons-le, d'admiration, nous fait un devoir de reproduire :

L'évêque d'Hebron a fait une chose que peu de personnes connaissent et qu'il est utile de dévoiler à cette heure, où, du haut d'une chaire de Paris, il laisse tomber la parole divine dans les âmes françaises.

Pendant la guerre, et alors que nous étions prisonniers en Allemagne, c'est de Genève que partaient la plupart des secours qui nous parvenaient dans la Prusse orientale.

Le presbytère de Genève était l'endroit d'où rayonnaient sur nos pauvres soldats, tous les secours matériels et toutes les consolations morales. C'est là qu'on inventa le moyen de faire parvenir aux familles éplorées des nouvelles certaines de leurs fils, considérés comme perdus; des registres étaient envoyés dans toutes les villes d'Allemagne ; chaque soldat y mettait un mot pour les siens, et ces registres, revenus à Genève, étaient découpés et envoyés, par les soins de Mgr Mermillod, à tous ceux qui pouvaient s'intéresser au sort des pauvres prisonniers.

Pendant six mois, Mgr Mermillod n'a pas cessé de s'occuper de la France, et, à cette heure qu'il est proscrit et persécuté, il est utile qu'on sache ce qu'il a fait pour nous, cet étranger plus Français qu'aucun des nôtres, afin qu'il trouve sur notre sol hospitalier non seulement le respect tout particulier que commande son saint caractère, mais encore l'honneur que peut donner seul l'élan de la reconnaissance d'une grande nation !

Mgr l'évêque de Troyes vient d'adresser à l'*Indépendant de l'Aube* un *communiqué*, dans lequel il explique qu'il n'a pas interdit les messes pour la mémoire de Napoléon III, mais qu'il a seulement autorisé les messes basses, à la condition qu'on ne convoquerait personne, ni par lettres, ni par les journaux. Voici le passage du *communiqué*, qui précise le fait:

Dès que l'on exprima à Mgr l'évêque le désire de faire dire des messes pour l'empereur, monseigneur répondit que ce prince était mort dans la communion de l'Eglise, et que par conséquent tous les prêtres étaient autorisés à célébrer *toutes les messes basses* qui leur seraient demandées pour le repos de son âme; mais que l'on devait éviter que les cérémonies religieuses devinssent l'occasion ou le prétexte de manifestations politiques; qu'elles ne *devaient donc pas être annoncées au prône, ni précédées de convocations par journaux ou autrement.*

L'*Ordre* a reçu du vicaire général de l'évêché de Troyes une lettre qu'il refuse de publier sous prétexte qu'elle n'est pas écrite « de la façon qui convient à un homme bien élevé. »

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix.*)

Paris, 14 janvier 1874.

Dans les cercles politiques, à Versailles et à Paris, on ne s'entretient que du grand succès politique et oratoire obtenu, hier, par M. Baragnon, pour défendre le projet de loi sur les maires. M. Baragnon possède toutes les qualités éminentes de l'orateur; l'organe, le geste, l'assurance, l'intelligence vive et forte qui saisit l'auditoire. Il a prouvé, hier, qu'il ne se laisse pas facilement troubler par les interruptions; elles avaient été systématiquement organisées par toutes les fractions de la gauche avec une violence que le président a été obligé, à plusieurs reprises, de réprimer sévèrement, jusqu'à menacer de lever la séance, si elle continuait. M. Baragnon, a employé, dans son discours, un procédé qui ne manque jamais de donner un grand avantage à un orateur maître de sa parole; il a pris l'offensive contre ses adversaires, en rappelant aux applaudissements prolongés de toute la droite, les actes d'arbitraire commis par les hommes du 4 septembre contre les libertés municipales qu'ils ont la prétention aujourd'hui de défendre.

Les feuilles Thiéristes et radicales renouvellent aujourd'hui contre l'honorable député du Gard toutes les fureurs déployées, hier, sur les bancs de la gauche; la démagogie comprend, comme l'a dit M. Baragnon, que la domination exercée, jusqu'à ce jour, par le radicalisme menace de perdre sa proie. Hier, et ce matin, M. Baragnon a reçu un grand nombre de félicitations à son domicile et par la poste.

L'accueil fait à ce discours sur tous les bancs de la majorité ne met pas en doute l'adoption du projet de loi sur les maires, projet présenté par le gouvernement comme ne devant servir que de transition pour attendre la loi d'organisation des conseils municipaux et de l'électorat communal. Il dépend de la commission de décentralisation de hâter son travail sur la réforme de l'électorat municipal, alors le projet de loi sur les maires cesserait d'avoir son application. Il s'agit de savoir si la commission de décentralisation voudra se dessaisir au profit de la commission des lois constitutionnelles. Cette question ne peut être résolue que par un vote de la chambre. En présence du travail déjà avancé de la commission de décentralisation, le gouvernement paraît hésiter à prendre l'initiative d'un projet de loi sur l'électorat municipal. Il va falloir, cependant, prendre une décision.

En présision de l'adoption du projet de loi sur les maires, ceux qui appartiennent au radicalisme font déjà leurs dispositions pour se retirer. Ils vont devenir les chefs de l'opposition dans leurs communes, mais ils seront étroitement surveillés et le gouvernement, avec de la fermeté, parviendra à neutraliser leur influence sur les populations.

Ce sont surtout les bonapartistes qui répandent les bruits prochains de guerre avec l'Italie; ils sont formellement démentis par notre ministère des affaires étrangères qui déclare qu'aucune complication nouvelle n'est survenue dans nos rapports avec le gouvernement italien.

M. de Bismark semble tenir beaucoup à faire croire à l'authenticité de la Bulle publiée par la *Gazette de Cologne*, bulle relative à des changements qui auraient été apportés par Pie IX aux formalités pour l'élection des Papes. Le *Monde* a formellement démenti l'authenticité de ce document. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe principal de M. de Bismark, persiste à maintenir l'authenticité de la Bulle. Le gouvernement pontifical jugera peut-être nécessaire de s'expliquer. Dans tous les cas, il est bien évident que M. de Bismark, dans les plans de sa conspiration contre l'Eglise catholique, voudrait porter atteinte à la liberté de l'élection des souverains pontifes. Ce n'est pas la première fois qu'un complot a été préparé par les ennemis du catholicisme, au nom de la domination de l'Etat; ils ont toujours échoué, et M. de Bismark ne réussira pas mieux.

P. S. — On remarque beaucoup à Versailles, les entretiens intimes et fréquents de M. Thiers avec M. Rouher; l'ex-président paraît faire des avances aux bonapartistes.

La commission des lois constitutionnelles a décidé aujourd'hui que pour son travail elle suivrait l'ordre indiqué par le questionnaire de M. Batbie, son président; ce questionnaire ne comprend pas moins de 17 questions. La commisson a décidé, aujourd'hui, à une grande majorité, qu'on ne sera pas électeurs avant 25 ans.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 14 janvier.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par M. Blin de Bourdon, l'un des secrétaires.

M. ADAM (du Pas-de-Calais) déclare avoir voté hier *contre*, et non *pour*, l'urgence de la proposition de M. Tirard.

Le procès-verbal est adopté.

M. TIRARD dépose une proposition ayant pour objet de rectifier une erreur qui s'est glissée dans la loi du 30 décembre dernier, relative aux nouveaux impôts. M. Tirard demande l'urgence.

L'urgence est prononcée.

M. DE CHABROL, membre de la commission de décentralisation, proteste contre l'assertion émise par l'un des orateurs qui ont été entendus hier, à savoir que la com-

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 16 JANVIER 1874

— 2 —

LE SERMENT

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN MILITAIRE

NOUVELLE

Il se remit en marche, mais visiblement inquiet. Quant au guide, il était resté comme hébété, ne paraissant rien comprendre à la colère dont il avait failli être victime. Nous poursuivîmes notre route, mais la préoccupation que trahissait le commandant s'était communiquée à tout le monde, nous avancions avec un luxe de précautions inouï, nous n'échangions pas une parole et portions nos regards anxieux dans toutes les directions ; un vague pressentiment nous disait que nous marchions sur un terrain brûlant ; mais il n'était plus temps de nous livrer à des regrets stériles, nous n'avions plus qu'à accepter les conséquences de l'entreprise.

Tout à coup je fus saisi par une main vigoureuse, et sans avoir eu le temps de me reconnaître, je roulai avec une rapidité vertigineuse le long de la pente. Je ne distinguais rien; seulement je sentais que j'étais soutenu, dirigé à travers les accidents de ce chemin étrange ; on m'épargnait le choc des rochers, on contournait les massifs de houx, on amortissait l'effet des rencontres qui, à chaque pas, barraient le passage.

Je parvins ainsi au bas de l'escarpement, guidé ou plutôt porté par le bras qui s'était emparé de ma personne. Lorsque je repris possession de moi-même, je me trouvai au fond d'un ravin. Je me palpai pour m'assurer que j'étais bien arrivé intact à l'issue de ma chute; j'en étais quitte pour quelques meurtrissures. Près de moi se tenait le guide, mais quel changement s'était opéré en lui ! Il ne restait plus rien de l'homme lourd et voûté, rien de son regard éteint, de sa figure idiote et bestiale. J'avais devant moi un gaillard d'une taille médiocre, mais bien prise et élancée, son regard était étincelant, chacun de ses mouvements trahissait la force et l'agilité ; il souriait en me regardant.

« Vous m'avez sauvé la vie, me dit-il ; j'ai voulu vous rendre le même service. »

Je commençais à comprendre, mais je subissais l'effet de ma course effrénée, la lumière se faisait difficilement dans mon esprit ; il haussa les épaules.

« Vous y avez été pris comme les autres, me dit-il, mais ce damné commandant, je ne l'avais qu'à demi trompé. Il était sur ses gardes et s'est bien douté que le bruit de cette pierre qui a roulé sous mes pieds était un signal ; si vous n'en aviez pris la responsabilité, j'étais perdu, il m'aurait passé son épée à travers le corps en ce moment ou un peu plus tard.

— En vous chargeant de nous guider, vous vous exposiez donc à une mort à peu près certaine ?

— Assurément ; vous avez vos espions, nous avons les nôtres, ma mort n'aurait pas sauvé la colonne. »

Mes compagnons couraient à une perte inévitable ; je sentais que je devais à tout prix les rejoindre et que ma place était au milieu d'eux, pour partager leur sort quel qu'il fût. L'Espagnol, auquel je fis part de ma résolution, me répondit froidement :

« Il n'est plus temps, vous ne pouvez rien faire pour les sauver. Derrière et devant eux le danger est le même; ils sont cernés, et dans dix minutes il n'en restera peut-être pas un. »

J'étais consterné, mais que faire ? Je n'entendais rien, je ne voyais pas un sentier, mes cris mêmes n'auraient pu arriver à l'endroit d'où je venais d'être précipité, et dominer le bruit d'un petit torrent qui bouillonnait à quelques pas; j'étais à la merci de mon compagnon.

Il m'invita à le suivre et me fit gravir une pente opposée à celle que nous avions suivie; nous arrivâmes ainsi à un petit plateau moins nu, moins sauvage que les autres; derrière un rideau de chênes-lièges, nous pûmes voir sans être aperçus ce qui se passait sur les crêtes voisines.

La colonne s'était arrêtée et interrogeait d'un regard anxieux l'horizon, cherchant à distinguer un ennemi invisible et à riposter à l'attaque qui commençait. De temps en temps un coup de feu retentissait sur les hauteurs et était répercuté par l'écho; un homme tombait pour ne plus se relever; si les assaillants étaient peu nombreux, la précision de leur tir suppléait au nombre; le commandant fut une des premières victimes; la situation des Français était épouvantable; les guérilleros masqués dans les ravins, derrière les rochers, n'offraient pas de prise aux balles de nos soldats; il ne restait à ceux-ci qu'à périr, sans même avoir la satisfaction de vendre chèrement leur vie.

Mon guide et moi nous quittâmes notre poste d'observation pendant que continuait la fusillade à laquelle se mêlaient les cris des mourants et des blessés.

Nous suivîmes longtemps des chemins connus des montagnards seuls, et arrivâmes à l'entrée du village composé d'un petit nombre de maisons de triste apparence. L'Espagnol me fit entrer dans l'une d'elles, où je remarquai plus de propreté qu'on n'en rencontre habituellement dans les habitations du peuple au delà des Pyrénées. Une femme s'y trouvait, mais elle était dissimulée dans l'ombre, je ne pus distinguer ses traits. Mon guide causa quelques instants avec elle, puis prit au dessus de la cheminée un fusil anglais dont il fit jouer la batterie.

Je songeais aux moyens de m'esquiver, car je me reprochais, au moment du péril, de rester loin de ceux qui réclamaient mes soins, je ne pouvais me résigner à l'inaction pendant que les blessés restaient étendus sans secours sur le sol, à si peu de distance. En ce moment j'entendis la voix d'un guérilléro qui criait :

« Mattéo, tire donc ; tire donc, Mattéo ! «

Mattéo était sur le seuil de la porte, j'étais derrière lui ; j'aperçus quelques malheureux Français qui descendaient d'un pas précipité la montagne, poursuivis de coups de fusil qui ne pouvaient les atteindre à cause de l'éloignement.

Voyant que Matteo se disposait à obéir à l'injonction qu'on lui adressait, je saisis son fusil :

« Vous ne pouvez tirer sur des hommes comme sur des lièvres, lui dis-je; tuer ces infortunés sans défense, c'est le fait non d'un loyal combattant, mais d'un assassin. »

Il me disputa son arme et après une courte lutte parvint à la reprendre, mais j'avais eu le temps de détacher la pierre, de sorte que lorsqu'il mit en joue les fuyards, le chien s'abattit sur le bassinet sans produire d'explosion : j'avais la consolation d'avoir au moins sauvé la vie à un de mes camarades. Mattéo me regarda avec une expression non de colère, mais de reproche.

« Qu'avez-vous fait là ? me dit-il; cela peut nous coûter cher, à moi qui ai des envieux et qu'on assurera d'avoir trahi, surtout quand on saura que je suis en compagnie d'un habit bleu, à